



Délibération de la Commission Locale de l'Eau du  
SAGE Argoat-Trégor-Goëlo  
du 21 février 2018

**Considérant que :**

- Les projets miniers de LOC ENVEL se situent à l'amont de nos bassins versant (Trieux/Jaudy/Guindy), secteurs véritables « châteaux d'eau » du territoire constituant une ressource en eau indispensable, tant sur le plan qualitatif qu'quantitatif
- Les connaissances scientifiques actuelles sur les liens entre ressources souterraines et superficielles sont insuffisantes pour évaluer l'impact sur la ressource en eau de la prospection minière et de l'exploitation éventuelle qui pourrait s'en suivre
- Les différents échanges depuis 2015 avec VARISCAN MINES n'ont pas permis d'apporter des garanties nécessaires quant à l'impact du projet sur la ressource en eau (phases prospection et exploitation éventuelle)

**La CLE du SAGE ATG demande l'abrogation du PERM de LOC ENVEL**